Saint Pantaléon de Larche, le 27 novembre 2017



COMMUNE DE SAINT PANTALEON DE LARCHE

## COMMUNIQUE DE PRESSE

## SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE POSE DE NOUVEAUX RALENTISSEURS DANS LE BOURG



Le Maire Alain Lapacherie assiste à la pose du premier ralentisseur dans le bourg.

## **CONTACTS PRESSE:**

Anne-Marie Oumedikane – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - <u>a.m.oumedikane@orange.fr</u> Fabienne Durie – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – <u>fdurie@mairiesaintpantaleon.fr</u> La commune en partenariat avec le Conseil Départemental engage une nouvelle opération de sécurité sur la RD 152 et la RD152<sup>e</sup>. Il s'agit de sécuriser ces itinéraires par la pose de ralentisseurs normalisés en béton. Ce dispositif sera complété par la mise en place de radars pédagogiques.

La RD 152 traverse la commune d'Est en Ouest. C'est une parallèle à la RD 1089 très fréquentée. La vitesse des véhicules dans la traversée de Bernou et du Bourg est parfois excessive. Afin d'améliorer la sécurité, la municipalité avait déjà entrepris d'installer des ralentisseurs en caoutchouc recyclé. Cette expérimentation a globalement donné satisfaction.

L'initiative de 2017 va pérenniser ce système, grâce à l'utilisation de ralentisseurs préfabriqués en béton et l'améliorer avec un meilleur positionnement des structures et l'adjonction de radars pédagogiques.

L'avantage des coussins en béton est qu'ils sont normalisés et que leurs caractéristiques sont maîtrisées en usine. Ce qui évite les désagréments de réalisation, qui ont pu être constatés sur des communes voisines. Ensuite de par leurs caractéristiques, ils ne sont pas gênants pour les véhicules de transport en commun et les ambulances.

Ces coussins seront positionnés aux entrées du village de Bernou, mais aussi au niveau de l'accès à la salle de sport. En préannonce un radar pédagogique va entrer en fonction côté Ouest en arrivant de Cramier.

Des équipements similaires sont en cours de pause dans la traversée du bourg sur la RD 152°. Le radar pédagogique est positionné entre les giratoires du Colombier et celui du lotissement de l'Auzelou. Cette opération de sécurité financée en partie par le Département au titre des produits issus des amendes de police, a été coordonnée avec la réfection de chaussée conduite par le Département, mais aussi avec la Communauté d'Agglo qui a changé la conduite d'eau entre Bernou et Cramier et vient de finir l'aménagement du carrefour de la zone d'activité de Cramier, dont la configuration a été elle aussi, conçue pour lutter contre les vitesses excessives.

## **CONTACTS PRESSE:**

Anne-Marie Oumedikane – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - <u>a.m.oumedikane@orange.fr</u>
Fabienne Durie – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – <u>fdurie@mairiesaintpantaleon.fr</u>